



I2M Sup de Co Caraïbes

## Conseil Scientifique du 24 avril 2008

### Présents :

Hélène PAPALIA, Nathalie CARBALO, Lotfi MAHERZI, Franck COESY, Donald FOLIWE, Jean-Garry MICHEL, S. ADONIS, Flavien TCHAPGA, Gabin DIDAVI,

Michèle VENTURINI de l'Université de Corse représentée par Danièle MAOUDJ. de la Même Institution.

### Excusés :

Joël MULLER - Danièle DIVAD

### 1-Projet de charte pédagogique d'I2M.

Le Président demande aux membres du Conseil de réfléchir à la rédaction d'une charte pédagogique propre à I2M à l'image des documents existants dans les universités partenaires. Il insiste sur l'importance de donner à l'Ecole un arsenal pédagogique qui balise, pour toutes les parties prenantes (enseignants, permanents, élèves, administration) le déroulement optimum des actions de formation de l'Ecole. Il précise que le terme de charte laisse entendre que le document est le fruit d'un travail long et collectif et que les membres du Conseil mais également nos différents partenaires sont invités à y adhérer à cette réflexion.

Le débat a été animé autour de deux directions : Certains membres du Conseil estiment que les étudiants d'I2M Sup de Co Caraïbes sont en réalité des étudiants inscrits dans des universités partenaires, dès lors, il était normal de reprendre simplement les chartes pédagogiques de ces universités. D'autres soutiennent l'idée que la diversité des partenariats ainsi que les formations

propre à l'école (BTS et autres) supposaient un document pédagogique spécifique à I2M. Les débats ont abouti sur la décision de réfléchir à la rédaction d'un document de synthèse. Le Conseil confie au Sous Directeur Jean-Garry MICHEL la responsabilité de piloter un comité ad hoc dont la mission sera de faire une première proposition structurée.

Dans cet objectif, les étapes suivantes ont été définies :

- Présentation le 02 juin 2008 par L.MAHERZI d'une synthèse des chartes pédagogiques des universités partenaires.
- Réunion de réflexion et de synthèse générale le 09 juin 2008. Mise en commun des contributions individuelles.

## **2-Projet de mise en place d'une commission de discipline**

Le Président suggère aux membres du Conseil la création d'une commission de discipline, prévue par la loi (décret 92-657 du 13 Juillet 1992) et présente dans tous les établissements universitaires français. Il insiste sur l'importance de cet organe comme instance de juridiction disciplinaire qui régit le fonctionnement pédagogique et éthique de l'Ecole.

Les membres du Conseil relèvent le rôle constructif et positif que pourrait jouer cet organe non seulement dans le fonctionnement de l'Ecole mais également dans les relations avec les entreprises partenaires. Nathalie CARBALO estime que les étudiants présents dans les entreprises dans le cadre de l'alternance doivent observer un comportement exemplaire car ils véhiculent l'image de l'Ecole. Aussi, la commission de discipline devrait définir des dispositifs de régulation des comportements des étudiants. Hélène PAPALIA signale qu'un tel dispositif est à nuancer dans la mesure où les étudiants bénéficient d'un statut de salariés et par conséquent, sont régis par la réglementation interne de l'entreprise.

Le président suggère de soumettre aux membres du Conseil un projet de création d'une commission de discipline interne à I2M lors du prochain Conseil scientifique.

## **3-Journées thématiques d'I2M Sup de Co Caraïbes**

Le Président insiste sur l'importance scientifique, culturelle et médiatique de ces journées et demande à Flavien TCHAPGA chargé de l'organisation du colloque de présenter le projet aux membres du Conseil.

Flavien TCHAPGA présente le format de ces journées, des partenaires institutionnels et des « speakers ». Il soutient que les intervenants contactés sont de haut niveau et que la nature des partenaires institutionnels ne peut que renforcer le crédit de cette manifestation.

Après échanges de vues sur cette question, le Conseil considère que l'équipe projet doit être renforcée par intégration de personnalités d'autres horizons. Le Conseil demande à cette équipe projet de réfléchir sérieusement à l'opportunité du maintien des dates du 05 & 06 juin 2008 étant donné qu'à la même période, une manifestation concurrente se tiendra dans le Département. Il est suggéré de reporter la manifestation en octobre 2008. Flavien TCHAPGA prend l'engagement

de réfléchir, avec l'équipe projet, à cette importante remarque du Conseil et de lui faire part des conclusions dans un délai raisonnable.

#### **4- Fonctionnement de l'association des étudiants d'I2M Sup de Co Caraïbes « Karaïb Management ».**

Après échanges de vues, le Conseil réaffirme l'importance de cette association en tant qu'instrument d'intégration des étudiants, mais aussi et surtout de promotion du professionnalisme et l'esprit d'entreprendre au sein des étudiants. Le Conseil souligne la nécessité de promouvoir la lisibilité du fonctionnement de l'association et la visibilité de son action. Il demande à Nathalie CARBALO de faire au prochain conseil un état des lieux sur l'association, son fonctionnement, ses projets et ses perspectives dans le cadre de l'Ecole

#### **5- L'offre de formation d'I2M Sup de Co caraïbes à la rentrée 2008/2009.**

Le Conseil rappelle que la nécessité d'engager la réflexion très rapidement dans la mesure où la fin du second semestre arrive à grand pas et avec, les premiers salons étudiants. Après ces multiples échanges, le Président rappelle que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ont été discutés avant de clôturer la séance à 20h précises. Rendez-vous est pris pour le prochain conseil au premier trimestre 2009.

**Secrétaire de séance.**  
Dr. Flavien TCHAPGA.

**Président du Conseil**  
Prof. L.MAHERZI